



Ivry, le 18 juillet 2013

Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) :

Communiqué suite à la séance du CNESER du 16 juillet 2013

La séance du CNESER du 16 juillet avait pour objet l'étude d'un décret et de plusieurs arrêtés concernant la mise en place des Espé.

Pour **Sup'Recherche-UNSA**, les choses ne sont pas aussi « roses » que l'a laissé entendre l'exposé liminaire. Sur le terrain, des difficultés subsistent notamment du fait que les dossiers d'accréditation ont dû être élaborés dans l'urgence et avant que les textes règlementaires ne soient connus. Ces conditions de travail ont ravivé, dans certaines académies, des tensions anciennes liées à la réforme précédente. Les dossiers qui nous ont été transmis doivent donc être considérés comme un point de départ, de nombreux sont encore perfectibles et devront être améliorés.

Sup'Recherche-UNSA approuve la position du ministère de ne pas vouloir mettre les établissements en concurrence, mais, dans le cadre d'un dialogue de gestion, de généraliser les meilleures pratiques afin d'obtenir un service public de qualité sur tout le territoire. Cette réforme est donc un processus dont le déroulement doit être suivi avec soin. Dans cette optique nous nous félicitons de la mise en place du comité de suivi que nous avons demandé et nous nous engageons à contribuer activement à ses travaux. Les textes qui ont été proposés au CNESER et pour lesquels nous avons soumis des amendements doivent donc permettre d'harmoniser et de faire progresser les projets élaborés par les universités.

A la fois critique et constructif, **Sup'Recherche-UNSA** a proposé et soutenu des amendements pour :

- que les formations soient assurées par des équipes inter-catégorielles ;
- que les Espé soient de vraies composantes universitaires ;
- que les personnels soient correctement représentés dans les conseils de l'Espé et que ces conseils puissent jouer vraiment leur rôle ;
- que l'alternance intègre au mieux formation à l'université et sur les terrains de stage.

Sans revendiquer un modèle unique et sensible à la prise en compte des diversités et spécificités territoriales, **Sup'Recherche-UNSA** soutient qu'un cadre national est néanmoins indispensable afin de permettre une formation de qualité à tous les professionnels de l'Éducation.

Contact :

Jean-Pascal SIMON, Secrétaire National,
jean-pascal.simon@ujf-grenoble.fr, 06 07 59 44 81

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org